

# LES CLÉS POUR SATISFAIRE À VOS OBLIGATIONS DE PUBLICITÉ

Opérations d'importance stratégique et opérations dont le coût total est supérieur à 5 000 000 €

Communiquer sur le soutien financier apporté par l'Union européenne à votre projet, c'est simple ! Vous devez intégrer le visuel ci-dessous à l'ensemble de vos supports (brochures, kakemonos, affiches, vidéos, cartons d'invitations...)



Le logo est disponible sur [notre site](#). Si d'autres logos sont apposés à côté de ce visuel, l'emblème de l'Union européenne doit avoir au moins la même taille en longueur ou en largeur que le plus grand des autres logos.



- Affichez fièrement le co-financement de l'Union européenne en apposant une plaque permanente (format A3 minimum) dans un lieu aisément visible du public.

Un modèle d'affiche est disponible en téléchargement sur notre site : [www.interreg-francesuisse.eu](http://www.interreg-francesuisse.eu)



- Utilisez votre site web pour présenter votre projet, sa finalité, ses résultats et insérez le visuel obligatoire pour valoriser le financement européen obtenu.

Le coût total de votre projet est supérieur à 5M €, vous devez nécessairement **organiser une action ou activité de communication** en plus des obligations présentées ci-dessus.

## Nos préconisations à adapter en fonction de la typologie de votre projet



- Réaliser une campagne de communication via les réseaux sociaux pour mettre en lumière votre projet : au lancement et à l'achèvement pour communiquer sur les résultats.

### Mentionnez les comptes :

- **Région**  @regionbourgognefranchecomte,  @Région Bourgogne-Franche-Comté
- **Commission européenne**  @UEenFrance
- **Agence nationale de la cohésion des territoires**  @L'Europe s'engage en France
- **Interreg France-Suisse**  @Interreg France-Suisse
- **SGAE**  @Secrétariat général des affaires européennes



- Organisez un évènement (première pierre, visite de chantier, portes ouvertes, inauguration) en présence de la Région et de la Commission européenne.

Communiquez nous au plus tôt la date retenue afin que nous en informions les services de la Commission européenne et vous assurez ainsi de la présence de la Région.

- Profitez en pour contacter la presse locale. Rédigez des communiqués de presse et partagez le résultat de vos travaux dans la presse spécialisée.



- Participez aux évènements organisés par la Région et/ou la Commission européenne :  
Joli mois de l'Europe  
Concours Régio stars.

Vous devrez apporter la preuve de la publicité, conservez l'ensemble des supports réalisés. En cas de manquement à vos obligations de communication, une sanction financière (jusqu'à 2%) pourra être appliquée.

Pour toute question complémentaire, contactez votre référent habituel.